

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 26 octobre 1999 à 21 h 24, à la salle Flore laurentienne, située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est, à Longueuil.

Présences

Commissaires :

Mesdames : Francine Chabot, Lucie Désilets, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Gladys Quintal

Messieurs : Michel Chamberland, Normand Héroux, Serge Mainville

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

**Commissaires
représentants
les parents :**

- du primaire : Madame Johanne Gaudreau

- du secondaire : Monsieur Alain Lacroix

Directeur général : Monsieur Jacquelin Bergeron

Secrétaire général : Monsieur Rolland Descheneaux

Ouverture de la
séance

Madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 21 h 24.

13-CE-1999-2000
Adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Lacroix que l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée unanimement.

Ordre du jour

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 28 septembre 1999
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service de la formation générale des jeunes
8. Affaires des Services complémentaires
9. Affaires du Service des ressources humaines
10. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaires
11. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
12. Affaires du Service des ressources matérielles :
 - 12.1 Engagement de professionnels - Travaux relatifs à l'amiante dans quatre école :
 - PCP287/091 - École Saint-Jean-Baptiste
 - PCP483/092 - Centre d'éducation des adultes LeMoyné-D'Iberville
 - PCP046/093 - École Pierre-Laporte
 - PCP025/094 - École Guillaume-Vignal
13. Affaires du Service du développement institutionnel
14. Affaires du Service des technologies de l'information
15. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
16. Autres points

17. Questions orales du public
18. Parole aux commissaires
19. Parole aux commissaires représentants les parents
20. Ajournement ou clôture de la séance

14-CE-1999-2000
Adoption du procès-
verbal de la séance
ordinaire du 26
octobre 1999

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux que le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 octobre 1999 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée unanimement.

15-CE-1999-2000
Engagement de
professionnels -
Travaux relatifs à
l'amiante dans quatre
écoles :
PCP287/091 - École
St-Jean-Baptiste
PCP483/092 - Centre
d'éducation des
adultes LeMoyné-
D'Iberville
PCP046/093 - École
Pierre-Laporte
PCP025/094 - École
Guillaume-Vignal

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation pour l'engagement des professionnels pour le projet «Travaux relatifs à l'amiante dans quatre écoles » auprès de sept firmes;

CONSIDÉRANT que quatre firmes ont déposé leurs offres professionnelles;

CONSIDÉRANT que le projet de résolution est proposé selon la recommandation favorable du Comité d'évaluation au Comité des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Normand Héroux :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin octroie un contrat de services professionnels à la firme « Boudrias & Légaré, architectes », et que les honoraires professionnels soient calculés selon le décret 2402-84;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer tous les documents inhérents à ce projet;

QUE les documents dont il est fait mention à la présente résolution soient conservés en archives selon les modalités prévues au calendrier de conservation.

Adoptée unanimement.

16-CE-1999-2000
Clôture de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alain Lacroix que la séance soit close.

Adoptée unanimement.

Il est précisément 21 h 28 lorsque les délibérations prennent fin.

